

**COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 7 FÉVRIER 2019**

Salle polyvalente Michel Dinet - Place François Mitterrand

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : 20

Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Jean-Marie HIRTZ, Philippe BERTRAND-DRIRA, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Claire FLORENTIN-POIZOT, Philippe ROLIN, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Pierre BIYELA, Corinne MARCHAL-TARNUS, Salvatore LIVOLSI, Catherine CHOTEAU-LESNES, Sylvaine SCAGLIA

Conseillers absents - excusés : Francine VERBRUGGHE

Procurations : Malika TRANCHINA donne procuration à Jessica NATALINO
Irène GIRARD donne procuration à Marie-José AMAH
Béatrice BAURAIN De BERNARDO donne procuration à Bertrand KLING
Marie-Claire D'AGOSTINO donne procuration à Claire FLORENTIN-POIZOT
Jean-Marc RENARD donne procuration à Philippe BERTRAND-DRIRA
Jean-Claude BOULY donne procuration à Salvatore LIVOLSI
Jean-Yves SAUSEY donne procuration à Corinne MARCHAL-TARNUS
Marc BARRON donne procuration à Sylvaine SCAGLIA

Votants : 28

Secrétaire de séance : Philippe ROLIN

Date convocation : 1^{er} février 2019

N°2019-003

Objet : Rapport d'Orientation Budgétaire 2019

Rubrique : 7.10

Rapporteurs : Jean-Pierre ROUILLON et Philippe ROLIN

Le Maire rappelle au conseil municipal que l'article n° L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose qu'un débat d'orientation budgétaire doit être organisé chaque année dans les deux mois précédant le vote du budget primitif.

Issu, de l'article 107 de la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite Loi NOTRE), le débat d'orientation budgétaire « nouvelle formule » doit maintenant faire l'objet d'une délibération et non plus simplement d'une prise d'acte de la part du conseil municipal.

Celui-ci a toujours vocation de présenter au conseil municipal les orientations budgétaires proposées pour 2019.

Le rapport émanant de ce débat est annexé à la présente délibération.

Vu l'avis favorable de la commission finances en date du 30 janvier 2019,

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à la majorité,
4 contre : Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY,
Salvatore LIVOLSI, Jean-Yves SAUSEY

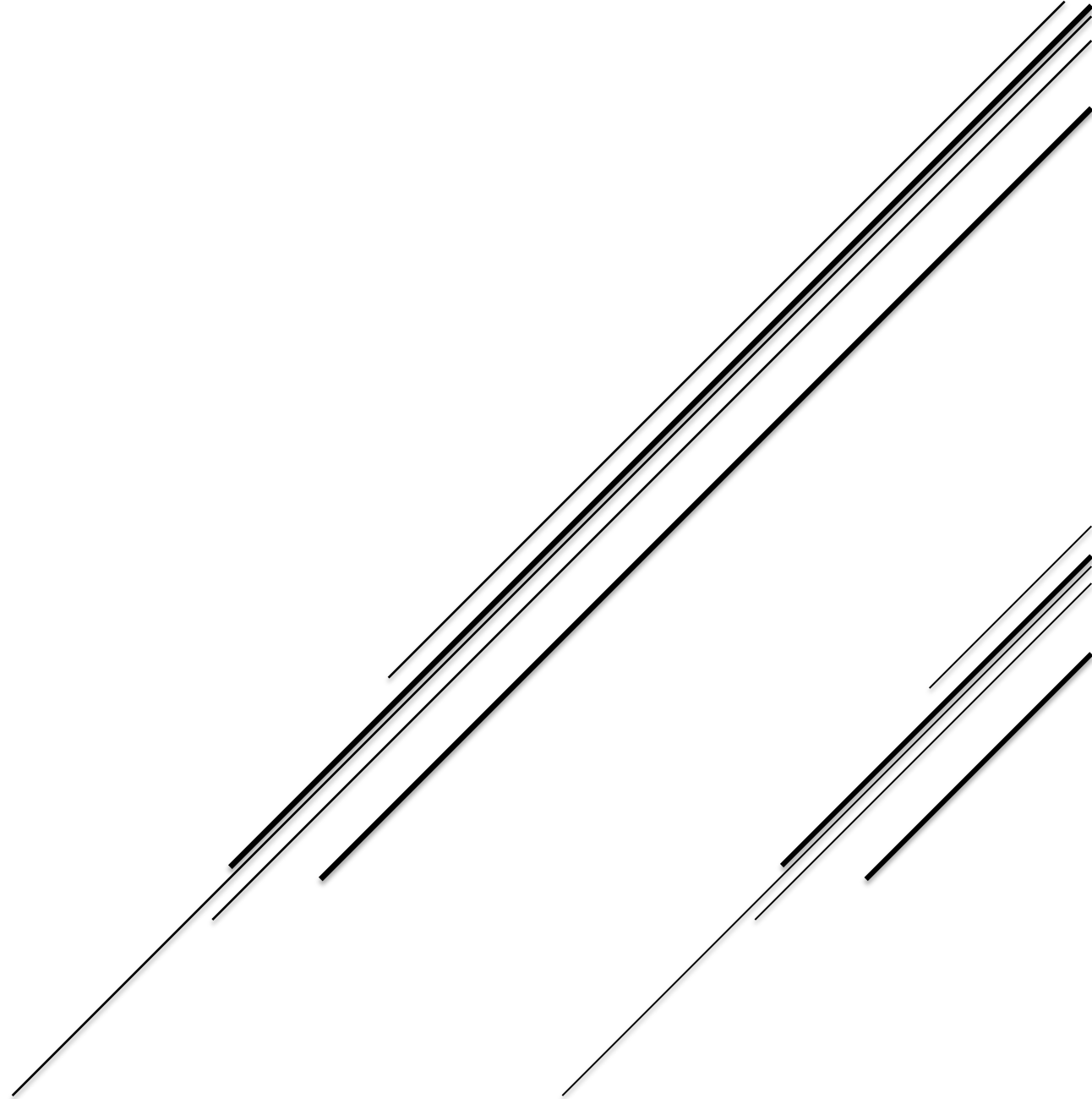
Approuve le rapport d'orientation budgétaire pour l'année 2019.

Le Maire,
Bertrand KLING



DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2019

Ville de Malzéville



Préambule

- ▶ En vertu de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un débat doit avoir lieu sur les orientations générales du budget dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.
- ▶ Conformément aux exigences de la Loi NOTRe, le présent document préparatoire contient des données synthétiques sur la situation financière, un focus sur la structure des dépenses de personnel, la stratégie financière adoptée et les orientations à venir de la Commune pour servir de support au débat.
- ▶ Malgré les contraintes et incertitudes persistantes sur l'évolution future de ses ressources, la Ville de Malzéville veut s'inscrire dans une dynamique positive, rendue possible par une situation financière saine, et la stratégie financière adoptée en début de mandat et respectée depuis.



Le contexte du budget 2019

1. Les éléments de contexte économique et financier
2. Le Projet de Loi de Finances (PLF) 2019

La rétrospective financière (grands postes, autofinancement, dépenses de personnel...)

La stratégie financière, les perspectives et orientations 2019

1. Une stratégie financière adaptée
2. Les objectifs du projet de territoire respectés
3. Les orientations budgétaires 2019



Le contexte du budget 2019

1. Les éléments de contexte économique et financier

- ▶ **La croissance resterait soutenue en 2019, à +1,6 %.** Le déficit s'établirait à **2,8 % du PIB** (dont 0,9 % de transformation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en allègements généraux (-2,6 % pour 2018)).
- ▶ **L'acquis de croissance du pouvoir d'achat serait de +2,0 % à la mi-2019** (après +1,4 % sur l'année 2018).
- ▶ Le ralentissement de l'emploi ne permettrait pas une diminution du taux de chômage aussi rapide que durant les années précédentes. **Il s'établirait à 9,0 % au printemps 2019.**
- ▶ **L'inflation baisserait à 1,4 % en 2019**, sous l'hypothèse d'une stabilisation des tarifs du gaz et de l'électricité, et du prix du Brent à 60 \$ le baril.
- ▶ **Les taux d'intérêts, de court comme de long terme, sont restés à des niveaux faibles** en 2018 et devraient le rester encore en 2019.



Le contexte du budget 2019

3. Le Projet de Loi de Finances (PLF) 2019

- ▶ Les collectivités territoriales de plus de 3 500 habitants doivent communiquer, lors de leur DOB, leurs objectifs concernant l'évolution de leurs dépenses réelles de fonctionnement ainsi que celle de leur besoin de financement, en cohérence avec la **trajectoire nationale d'évolution annuelle des dépenses locales de fonctionnement (+1,2 %)** et de réduction annuelle du besoin de financement (-2,6 Md€).
- ▶ **La DGF des communes est stable en 2019**, comme en 2018, à hauteur de 26,9 Md€.
- ▶ **Les dotations de soutien à l'investissement des communes et de leurs groupements sont maintenues à 2,1 Md€**, dont 1,8 Md€ pour le bloc communal, hors FCTVA.
- ▶ **Les collectivités territoriales devraient bénéficier de la progression de leurs attributions au titre du fonds de compensation de la TVA (5,6 Md€)**, principale dotation de soutien à l'investissement local.
- ▶ **Poursuite de la 2^{ème} étape de suppression de la taxe d'habitation** pour 80 % des ménages sous la forme d'un dégrèvement de 65 %.



La rétrospective financière

La Ville de Malzéville affirme sa volonté de financer ses priorités, en matière d'éducation, de maintien des services publics et de développement de son attractivité, tout en préservant ses équilibres financiers :

- ▶ Les dépenses de personnel sont maîtrisées (2,764 K€) ;
- ▶ La dette a été sécurisée et les frais financiers ont diminué en 2018 de 28 % (-119 K€) ;
- ▶ L'équipement commercial réalisé par le SIVU Saint-Michel Jéricho est totalement achevé ;
- ▶ Les constructions nouvelles auront des effets positifs sur les bases de TFB (que nous maîtrisons) et de TH (pour l'évolution physique) ;
- ▶ La trésorerie reste bien orientée ;
- ▶ Absence de recours à la ligne de crédits budgétée ;
- ▶ De nombreuses mutualisations engagées produisent déjà leurs effets (informatique, téléphonie, énergie, assurances, ...).



La stratégie financière, les perspectives et orientations 2019

1. Une stratégie financière adaptée

- ▶ **Garantie du taux d'épargne brute socle de 7 %** : il constitue le seuil minimum pour couvrir le remboursement des emprunts et financer une partie des investissements.
- ▶ **Maintien des efforts de gestion** en 2019 (mutualisations, dématérialisation, amélioration du service public, au meilleur coût et dans l'intérêt du travail des agents, expérimentation du télétravail).
- ▶ **Réduction du niveau de dette sur le mandat.**
- ▶ **Maintien d'une ambition forte en matière d'investissement** : maintien en bon état du patrimoine, efforts en matière d'hygiène et sécurité, amélioration du confort thermique, économies d'énergie, plan d'accessibilité et programme de ravalement des façades, remboursement des acquisitions immobilières auprès d'EPFL.
- ▶ **Engagement des premières dépenses liées à la Nouvelle Maisonnée,**



La stratégie financière, les perspectives et orientations 2019

2. Les objectifs du projet de mandat respectés

- ▶ **Une ville facile et accessible pour tous** : poursuite des efforts engagés en direction de l'école (mercredis éducatifs) et de la petite enfance, de la mobilité, du sport, de la culture, du logement, du soutien aux aînés (obtention du Label « Ville, amie des aînés »), de la solidarité vis-à-vis des plus démunis... ;
- ▶ **Une ville juste, solidaire et citoyenne** : Poursuite des actions en matière de démocratie participative (conseil municipal des jeunes, conseil des sages, rencontres de quartier, réunions d'information, site internet) ;
- ▶ **Une ville précautionneuse et durable** : les actions engagées (dont le passage au zéro phyto) permettent de préserver la nature en ville en cultivant des liens de proximité, la biodiversité et l'éducation au développement durable ;
- ▶ **Une ville ouverte et active** : économie, emploi et insertion sont des priorités de l'équipe municipale (supermarché, marché sur la place, bâtiments professionnels, immeubles collectifs,...).



La stratégie financière, les perspectives et orientations 2019

3. Les orientations budgétaires 2019 :

3.1. Des recettes de fonctionnement stables

- ▶ **Les dotations de l'État** : stabilité globale de l'enveloppe de la DGF ;
- ▶ **La fiscalité directe locale** : les recettes fiscales seront assurées en raison de la revalorisation des valeurs locatives. Le débat sur la taxe communale sur la consommation finale d'électricité est clos ;
- ▶ **Les dotations de la Métropole du Grand Nancy** : l'application du pacte métropolitain ;
- ▶ **Les autres recettes sont évaluées avec prudence**, en fonction des réalisations. En raison du dynamisme du marché immobilier local, la TADE devrait atteindre le même niveau qu'en 2018. Les remboursements de l'assurance resteront cette année encore élevés, en relation avec les absences des personnels.



La stratégie financière, les perspectives et orientations 2019

3. Les orientations budgétaires 2019 :

3.2. Les dépenses de fonctionnement :

- ▶ **Les dépenses de personnel** : Le budget prévisionnel 2019 prendra en compte le glissement vieillesse technicité et la reprise des évolutions liées au PPCR (Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations);
- ▶ **Les subventions et transferts versés** : il s'agit des subventions d'équilibre au SIVU, à la Caisse des écoles, et les contrats avec les associations dans le cadre de la petite enfance et de l'éducation. Un effort de soutien au secteur associatif local sera parallèlement réalisé. La subvention d'équilibre au CCAS sera ajustée en lien avec la fermeture du FPA.
- ▶ **Les autres dépenses de gestion** : le contrôle et la maîtrise des dépenses des services communaux seront poursuivis. Si les NAP ont été abandonnées, le "CLASS", nouveau dispositif de soutien éducatif, a été mis en place pour l'année scolaire 2018-2019.



La stratégie financière, les perspectives et orientations 2019

3. Les orientations budgétaires 2019 :

3.3. Le programme d'investissement 2019

Le volume des dépenses d'investissement s'établirait à environ 367 K€. Ces crédits seraient notamment affectés à :

- ▶ une enveloppe destinée aux travaux d'entretien durable du patrimoine (≈ 200 K€), qui permettra d'assurer la pérennité des bâtiments municipaux, d'améliorer les installations techniques, d'optimiser la performance énergétique ;
- ▶ des moyens de gestion pour les services (107 K€) et des études (6 K€) ;
- ▶ des engagements pluriannuels :
 - Accessibilité (hors RAR) : 2016 56 K€ - 2017 47 K€ - 2018 38 K€ - 2019 30 K€
 - Ravalement (hors RAR) : 2016 47 K€ - 2017 43 K€ - 2018 43 K€ - 2019 10 K€



La stratégie financière, les perspectives et orientations 2019

3. Les orientations budgétaires 2019 :

3.4. Le financement de l'investissement 2019

Compte tenu :

- ▶ de l'apurement obligatoire du déficit 2018 et des RAR (205 K€),
- ▶ du prélèvement provisionnel de 150 K€,
- ▶ des dotations aux amortissements, des subventions,
- ▶ des recettes propres de la section d'investissement (FCTVA),

la commune disposera de 1,254 K€ pour financer son programme d'investissement.

Un emprunt d'équilibre de 100 K€ sera toutefois inscrit au BP 2019 pour couvrir, si besoin, le solde entre les dépenses et les recettes d'investissement.



La stratégie financière, les perspectives et orientations 2019

3. Les orientations budgétaires 2019 :

3.5. L'évolution de l'encours de la dette (*classement A selon la charte Gissler*) :

Au 1^{er} janvier 2019, la dette s'élève à 6,246 M€ (8,936 M€ - 2,690 M€ d'aide du Fonds de Soutien).

L'endettement par Malzévillois (pop INSEE 8 226 hab) est de 759 €.

Les crédits prévus en 2019 s'élèvent à 0,661 M€ (avant intervention du Fonds de Soutien pour un montant de 269 K€).

La commune n'a pas effectué d'emprunt, ni mobilisé sa ligne de trésorerie en 2018.



Conclusion

- ▶ Une capacité d'investissement sans endettement excessif de la commune conforte l'équipe municipale sur la pertinence de ses choix et de son mode de gestion depuis le début du mandat.
- ▶ L'année 2019 verra la préparation des investissements des futurs équipements structurants de la commune et de la Métropole pour les prochaines années, avec les avancées des projets d'urbanisme de l'ancien site Elis et de la Maisonnée,.

